



L a f f i c h e

Novembre 2014

En décembre 2014,  
je vote SPELC !

Agro

Droit public

## Le 4 décembre, prenez votre destin en main !

Vous voterez **deux fois Spelc**, le seul syndicat professionnel :

- Pour la CCM (Commission consultative mixte)
- Pour le CCM ( Comité consultatif ministériel)

**Pourquoi le Spelc ?** Sa seule mission est de défendre vos intérêts, hors de toute considération politique ou confessionnelle.

### Concours enseignants

#### Pré-inscriptions :

- par internet sur [www.concours.agriculture.gouv.fr](http://www.concours.agriculture.gouv.fr)
- Par courrier à MAAF - SG - SRH - BCEP B.P. 32679 - 31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX.

#### Inscriptions

La fiche de confirmation doit être renvoyée, datée et signée.

Renseignements : [b.ryo@spelc-fed.fr](mailto:b.ryo@spelc-fed.fr) - [b.lepers@spelc-fed.fr](mailto:b.lepers@spelc-fed.fr)

## Élections des représentants du personnel

Une procédure à bien respecter :  
consultez les délégués Spelc avant de signer les protocoles !

Droit privé

CCM 2014



Je vote



au cœur de l'action

[www.spelc.fr](http://www.spelc.fr)

au cœur de l'action